Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail de Seine-Maritime

24 avril 2018

Cette réunion du CHSCT Finances s'est tenue sous la présidence du Directeur interrégional des Douanes, monsieur Jean-Paul Balzamo, et pour la première fois en présence de monsieur Jean-Claude Guérin, Directeur Régional des douanes de Rouen et de monsieur Jean-Loup Merlot, responsable de la Politique Immobilière de l'État en Normandie (DRFiP).

Déclarations Liminaires :

Les représentants FO, Solidaires et CGT ont chacun présenté leur déclaration liminaire. Ces dernières ont donné lieu a des échanges avec le président.

En réponse aux préoccupations concernant le recours aux **recrutements par contrats**, des exemples douaniers nous sont exposés (« datamining »…) pour relativiser l'importance du phénomène. L'ensemble des organisations présentes persiste cependant à dénoncer la généralisation annoncée de ce type de recrutements, déjà appliqué sur des missions temporaires sans logique de pérennisation de l'emploi.

Solidaires Finances a dénoncé le manque de transparence des Directions, en ce qui concerne les projets de **restructurations** de services. Le président défend qu'on ne peut pas annoncer une restructuration avant sa validation au niveau ministériel. ***Nous nous interrogeons dans ce cas sur la place du dialogue social, et rappelons, en particulier aux Finances Publiques, les délais d'annonces trop courts qui ne permettent pas aux agents de se préparer à l'éventuelle fermeture de leur service.***
Monsieur Balzamo a fini par reconnaître qu'il y avait un progrès à faire au niveau DG sur la planification, et que le non-dit était une source d'anxiété !

Il a refusé par contre de donner son opinion concernant la réforme annoncée des instances représentatives du personnel, dont la fusion des CHSCT et CT, à laquelle toutes les organisations syndicales s'opposent.

Suivi des avis et propositions du CHSCT 76 :

Concernant les Finances Publiques :

– La délégation d'enquête du CHSCT, concernant le suicide d'un collègue des Finances Publiques survenu début 2017, a pu recueillir un témoignage. Cependant, elle reste en attente de documents à communiquer par l'administration.

– Le rapport de monsieur Pairon, médecin coordonnateur national, sur la dangerosité de l'exposition à l'amiante au **Service des Impôts des Particuliers Océane** n'est toujours pas parvenu à la DRFIP, un an après les mesures de relevés d'amiante ! ***Comment est-ce possible ?!***
Les médecins de prévention restent défavorables à l'extension des fiches d'exposition aux agents ayant fréquenté ces bureaux les années précédentes, y voyant un risque psychologique injustifié, compte-tenu des mesures d'empoussièrement négatives.
Concernant les incohérences entre les différentes mesures, « On ne saura jamais ce qui s'est passé », nous dit-on. La DRFIP avait porté plainte contre X, envisageant la piste d'un acte malveillant, et l'enquête de police a été clôturée et classée sans suite.

– Les travaux de sécurisation au **Centre des Finances Publiques de Harfleur** ont été commencés. Le vitrage, la troisième caméra et l'enregistreur restent à poser.
Une fiche de signalement collective a été rédigée pour marquer l'agression subie.

Concernant la Douane :

– Suite au perçage accidentel de matériaux amiantés en 2015, au **secteur EAT, au Havre**, sujet évoqué en particulier lors du CHSCT du 19/12/2017, le Docteur Duhamel, médecin de prévention, relate sa visite du 23/04/2018 en compagnie d'un inspecteur de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, en charge de la prévention des maladies professionnelles, entre autres). On apprend que l'évaluation de la quantité de fibres émises à l'occasion de ce perçage a conduit à un résultat inférieur au seuil réglementaire actuel de 10 fibres par litre par 8 heures de travail.
Cette évaluation rassurante du niveau d'empoussièrement ne doit toutefois pas occulter les manquements de l'administration sur cette opération. L'obligation de protection des agents doit conduire l'employeur à prévenir toute exposition aux poussières d'amiante, même minime !
Les attestations de présence qui seront délivrées aux agents concernés sont en cours de validation.
Par ailleurs, on nous informe qu'un courrier a été adressé à la Générale de manutention portuaire (GMP), propriétaire du bâtiment, pour demander des précisions sur l'historique des travaux effectués (faux-plafond, etc.)
Enfin, il nous est indiqué que les mises à jour des Documents Techniques Amiante des différents sites sont disponibles auprès des gestionnaires de sites.

– Suite aux remarques formulées dans le registre de santé et Sécurité au Travail par des agents de la brigade de douane **BSEP**, le local social a été agréé par le Comité Départemental d'Action Sociale et pourra être équipé convenablement.

Rénovation de la cité administrative Saint Sever :

Le projet de rénovation concernant la 5e cité administrative de France (38 000 m² et 830 locaux) a été retenu, il coûtera 100 millions d'euros et la fin des travaux est prévue fin 2022.

Les consommations actuelles d'électricité et de chauffage sont exagérément élevées. Ce qui est normal, pour un immeuble bâti entre 1966 et 1980, dans lequel aucune rénovation n'a été accomplie en 35 ans. L'enjeu est donc l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Selon le Schéma Directeur Immobilier en Région (SDIR) de Normandie, qui oriente la politique immobilière de l'État sur 5 ans, cette cité a du potentiel et représente un investissement d'avenir. En effet, on nous explique que dans un contexte global de **réductions d'effectifs dans les administrations** (l'hypothèse est de -10 % sur cette période !!), des restitutions de bâtiments sont à prévoir, avec un regroupement progressif des administrations dans le quartier Saint Sever !

La préfète de région est le maître d'ouvrage. Un comité de pilotage réunira les directions présentes. Les représentants des personnels et membres du CHSCT devront être régulièrement informés. Par contre, **nos Directions s'opposent à la proposition de mise en place d'un CHSCT commun** aux administrations présentes sur la cité. Simplification, mais pas toujours…

Après la phase d'études, les travaux devraient commencer au dernier trimestre 2019. Ils nécessiteront des déplacements de services, à envisager au cas par cas, sur le site ou si besoin dans des locaux domaniaux proches (Île Lacroix par exemple…). Concernant l'amiante, les Diagnostics Amiante Avant Travaux seront planifiés globalement et les prélèvements seront rationalisés, par zones homogènes.

Solidaires Finances et la CGT ont alerté sur les **joints amiantés dégradés** des fenêtres de la cité et demandé un recouvrement étanche et durable pour la protection des agents et de leur santé, conformément aux recommandations de l'INRS. Ce n'est pas une priorité pour nos Directions.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et le médecin de prévention relativisent le risque, les joints amiantés étant agglomérés avec d'autres matières. Concernant l'application d'un ruban adhésif pour assurer le recouvrement de ces joints, le médecin de prévention indique qu'un gel sur les joints serait plus efficace et durable.

La signature massive de la pétition par les agents de la cité pourra aider à faire avancer le sujet.

Visites de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail :

– INSEE
L'inspecteur souligne entre autres l'intérêt des exercices d'évacuation qui peuvent révéler des situations d'encombrement des voies et issues de secours. Est également signalée la nécessaire mise à jour du repérage amiante et de la signalétique.

– Centre des Finances Publiques de Bolbec :
On note une problématique d'amiante sur ce site, suite à la dégradation d'un sol en lino. La protection des agents est actuellement assurée par un recouvrement de la zone, ce qui n'est pas une solution optimale et pérenne. Il ne s'agit pas d'un encapsulage étanche. La solution idéale, bien que très onéreuse, reste le désamiantage.
Autre sujet, la question du choix des produits d'entretien, avec les risques chimiques impliqués, est soulevée. Une note départementale est prévue pour améliorer et uniformiser les pratiques.

– Brigade des Douanes BSEC du Havre
L'outil de scanner à conteneurs doit être modernisé en 2019. Ce « refittage » pourrait être l'occasion de réaliser des travaux d'amélioration du bâtiment. Le problème de luminosité du poste d'accueil dans le local image (store défectueux) est toutefois signalé comme devant être traité plus rapidement.
Par ailleurs, le diagnostique électrique annuel sera fait dans les prochaines semaines et des travaux d'étanchéité du toit viennent d'être réalisés.

Budget 2018 :

Les administrations ont présenté leurs propositions d'action, pour un montant total de **367 545,38 euros**. Le CHSCT est autorisé pour 2018 à engager **293 844,34 euros** (soit près de 117 euros par agent).

Si une organisation syndicale a d'emblée pris position contre l'ensemble des propositions, nous, délégués Solidaires Finances, nous sommes exprimés plus précisément sur les propositions d'actions. En effet, nous dénonçons les propositions qui relèvent du budget des administrations (rénovation ou entretien des bâtiments), dans la mesure où ces actions entrent en concurrence avec celles plus spécifiques à la protection des agents. Nous sommes par contre sensibles au caractère d'urgence, et restons attentifs aux recommandations des médecins de prévention et de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail.

C'est pourquoi nous avons émis un avis positif concernant les formations (premiers secours, incendie, risques routiers…), ainsi que, par exemple, les actions liées aux problématiques d'évacuation, ou les mesures d'empoussièrement amiante.

D'autres propositions d'action feront l'objet d'un cofinancement à 50 % CHSCT/Direction. C'est le cas des abris pour cycles à l'**Hôtel des Douanes de Rouen**, ou encore du remplacement de la moquette du Centre des Finances Publiques du **Havre Municipale**. Nous avons d'ailleurs redemandé un devis sur une dépense identique au Service des Impôts des Particuliers **d'Yvetot**.

Cependant, le président du CHSCT a montré qu'il avait toujours le dernier mot et n'a pas hésité à trancher contre l'avis des représentants du personnel ! La proposition d'automatisation des volets roulants au rez-de-chaussée du Centre des Finances Publiques d'Yvetot, par exemple, a été validée de manière unilatérale.

Registres Santé et Sécurité au Travail :

– Solidaires Finances a relayé la demande d'une vérificatrice de la **Dircofi** concernant l'application **Rialto Mémo** : cet outil demeure lourd à utiliser (saisies redondantes) et il est demandé que les autres services y aient accès en consultation, pour éviter les nombreuses sollicitations.
Nous avons regretté qu'aucun représentant de la direction Dircofi ne soit présent à ce CHSCT !

– Les plots du parking du **Centre des Finances Publiques de Dieppe Municipale** n'étant toujours pas été réparés, des véhicules extérieurs l'envahissent. La situation occasionne des tensions entre les agents et ces automobilistes.
La DRFIP prévoit d'apposer une signalétique au sol « parking privé » pour prévenir les stationnements indésirables, et de solliciter la police en cas d'infraction.

– L'ambiance thermique au **Bureau Central des Douanes du Havre**, est de nouveau signalée dans les registres. À ce sujet, un devis est en cours pour obtenir un diagnostic sur l'état du bâtiment, qui devra être suivi par un diagnostic thermique. Compte tenu du coût, le changement de l'ensemble des fenêtres (évalué à 215 000 euros) n'est pas prévu dans l'immédiat. Il est par contre envisagé de mettre en place un système de purge automatique, concernant le SME.
Il restera nécessaire de progresser dans ce domaine qui constitue une cause importante d'inconfort pour les agents du site.

Bilan 2017 et Programmes Annuels de Prévention 2018 :

L'avis du CHSCT est demandé sur les Programmes Annuels de Prévention des Douanes et des Finances Publiques.

Solidaires Finances avait rédigé un avis écrit que vous trouverez en pièce jointe, pour justifier son **abstention** sur ce vote. ***À nos yeux, la principale source des « risques psycho-sociaux » reste non traitée, à savoir la poursuite des suppressions d'emplois et des restructurations !***

En matière de prévention primaire (prévention située avant l'apparition de tout trouble ou lésion chez les agents), le président a souligné qu'il y avait encore beaucoup à faire.

Nous avons noté que la Directrice des Finances Publiques avait déclassé des risques A (risque maximal) concernant les **huissiers** et le **Centre des Finances Publiques d'Harfleur**, au motif que des mesures avaient été prises.

Concernant le Programme Annuel de Prévention de la **douane du Havre**, nous avons constaté qu'il était en grande partie consacré au seul **service contentieux**.
Or, si l'équipement est nécessaire à de bonnes conditions de travail, il est illusoire de penser prévenir des « risques psycho-sociaux » par le matériel (nouveaux fauteuils, bureaux réglables, documentation, double écrans, supports d'écrans…) lorsque les agents font face à une surcharge de travail intolérable !
Concernant ce service, le président a préconisé une déconcentration des tâches, passant par un travail d'audit de l'organisation du contentieux.

Concernant les Douanes de Rouen, nous notons que la synthèse n'a pas été fournie par l'administration au moment de ce CHSCT.

Solidaires Finances a regretté
– le trop grand nombre de services à la DRFIP, dans lesquels le débat autour du recensement des risques (tous les 2 ans) n'a pas eu lieu.
– le manque de calendrier et de chiffrage.
– le fait que les risques bâtimentaires ne soient plus soumis à discussion dans les réunions de service, lors de l'évaluation des risques dans le Document Unique. À quoi il a été répondu que les remarques des agents concernant ce risque doivent être mentionnées dans le registre santé et sécurité au travail.

Nous avons enfin soulevé le problème du dénombrement des agents dans le DUERP de **l'INSEE**. En effet, cette administration ne retient que le nombre d'agents ayant signalé un risque et non l'ensemble des agents concernés par ce risque. Il en résulte que le nombre d'agent recensé est largement sous-évalué. Le Président du CHSCT a confirmé que tous les agents soumis à un risque devaient être dénombrés, qu'ils aient ou non signalé ce risque.

Points bâtimentaires :

– Rénovation de l'aile Ouest du Bureau Central des Douanes au Havre :

Une nouvelle fois, l'ordre du jour du CHSCT comprend une demande d'avis sur ce projet, sans que nous soit communiqué l'ensemble des documents nécessaires. Le point est donc à nouveau reporté. Le plan actualisé sera fourni, et Solidaires Finances a également demandé le document amiante et le diagnostique plomb.

Suite à une question concernant la possibilité de créer des fenêtres supplémentaires, nous apprenons que le pôle ergonomie des ministères économiques et financiers a été saisi concernant ces travaux.
Enfin, nous nous étonnons de voir qu'un bureau est prévu pour l'Inspecteur Principal de contrôle. On nous confirme qu'en effet, son intégration dans ces locaux ne sera pas prévue dans la dernière version du projet.

– Hôtel des douanes de Rouen :

Un point d'information nous est fait concernant le désamiantage du 4e étage, réalisé après avis de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail.
Les résultats des mesures d'empoussièrement nous seront communiqués.

– Modification de l'accueil à la cité administrative à Rouen (DRFIP) :

C'est la 3e fois que cet accueil est modifié… Vous avez dit économies ?!
Le projet est déjà entamé, mais présenté comme évolutif et non achevé.
On note qu'il a été prévu que des agents à l'accueil d'orientation travailleraient debout, ce qui n'est pas acceptable !
L'installation d'un microphone à la caisse pour améliorer l'écoute entre usagers et agents a été demandée.
La question de la sécurité a été posée, et le portillon rotatif installé sur le côté de la cité pour la sortie des agents et des usagers a été critiqué.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail a très justement indiqué que la saisine du pôle ergonomie des ministères économiques et financiers pourrait apporter des réflexions utiles compte-tenu de l'importance et de la complexité de cette problématique de l'accueil.
Le président du CHSCT a également préconisé la saisine du pôle ergonomie et demandé à ce que les acteurs de prévention soient régulièrement informés sur le suivi de ce projet.

Questions diverses :

Un représentant du personnel s'interroge sur les jetons de lavage qui seraient désormais fournis pour des **véhicules des douanes au Havre**, alors qu'un Service Technique Automobile existe. Il est répondu que ce n'est qu'une possibilité complémentaire offerte aux agents (?), qui peuvent toujours recourir au STA pour le lavage comme pour les vérifications périodiques.

Le Docteur Istin, Médecin de Prévention pour l'Eure, s'enquiert de la situation des agents de la **brigade des douanes d'Évreux.** Le Tribunal administratif de Montreuil a lui aussi annulé la décision de fermeture de la brigade, comme l'avait été celle du bureau. En l'absence de restructuration, les agents restent donc à Évreux. L'administration maintient sa position contre le maintien de ces structures, mais leur fermeture devra suivre le long processus réglementaire.

Un représentant du personnel s'interroge sur la pérennité de l'implantation du **secteur EAT des douanes du Havre**, compte-tenu des velléités du propriétaire (Générale de Manutention Portuaire) de récupérer ses locaux. En réponse, la cheffe du Pôle Moyens et Ressources de la Direction Interrégionale des Douanes indique que les gestionnaires de terminaux ont toujours accueilli gracieusement les services douaniers, et assure que les relations avec la GMP sont de toute confiance…

Enfin la question l'achat de **12 défibrillateurs par la douane** fin 2017 est abordée. Il apparaît que cette action n'a pas été planifiée de manière concertée avec les différents acteurs de prévention, médecin de prévention, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, Assistants de Prévention, CHSCT. Le nombre de ces défibrillateurs n'a pas été déterminé de manière rationalisée, leur implantation n'est pas définie et le contrat de maintenance comprenant l'initiation d'agents à leur utilisation n'a pas été prévu…

Solidaires était représenté par :

Yves Certain (Finances Publiques, titulaire)
Samuel Dréan (Douanes, suppléant)
Christine Davoine (INSEE, experte)